



Elodie Cornez, Conseillère communale

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Suite à l'article de presse paru récemment concernant la situation à Saint-Josse et la révision de la répartition des compétences au sein du Collège, il a été porté à notre connaissance que la décision de retrait des compétences annoncée le 4 avril a finalement été retirée. Dans vos communiqués de presse, vous aviez justifié cette décision par leur manque « de rigueur, de transparence et de collégialité » ainsi que leurs « absences répétées et non-excuses », qualifiant leurs actions de « torpillage systématique ». Pour les trois échevins concernés, il s'agissait plutôt d'un règlement de compte.

La décision a été retirée pour des raisons juridiques car les échevins concernés auraient dû être entendus et avoir la possibilité de se défendre avant que des compétences ne leur soient retirées. Cette justification démontre à suffisance que la décision était une sanction. Cela dit, le Collège ne semble pas avoir abandonné l'idée de sanctions et envisagerait de lancer une procédure à cet effet, à lire la presse.

Dans ce contexte, je souhaite vous poser les questions suivantes :

- Comment et par qui a été préparée la décision de retirer les compétences aux échevins concernés le 4 avril ?
- Pouvez-vous fournir des exemples concrets pour étayer les critiques que vous avez émises à l'encontre des échevins concernés, en particulier concernant leurs absences répétées et non-excuses, leur manque de rigueur et de transparence dans le suivi de dossiers ainsi que les comportements déplacés et charges ad hominem dont ils auraient fait preuve ?
- Quelle procédure comptez-vous mettre en place pour permettre aux échevins concernés de se défendre et de s'exprimer sur ces accusations? Quel est le calendrier prévu pour cette procédure?
- Comment comptez-vous assurer la transparence et l'équité dans cette procédure, tout en garantissant la cohésion et la collaboration au sein du Collège pour le bien de la commune et de ses habitant.e.s?
- Quelles mesures de suivi ou d'accompagnement sont envisagées pour assurer une amélioration de la situation, en cas de confirmation des problèmes soulevés, pour le bénéfice des habitant.e.s de Saint-Josse et le bon fonctionnement du Collège?

- Comment comptez-vous travailler avec l'ensemble des membres du Collège, y compris ceux de la minorité pour garantir une gouvernance locale transparente, démocratique et respectueuse des principes de collégialité à l'avenir?

Je vous remercie par avance pour votre attention à ces préoccupations et je suis impatiente de recevoir vos réponses afin de mieux comprendre les décisions prises et d'assurer que l'intérêt des habitants de Saint-Josse-ten-Noode soit toujours pris en compte.

Elodie Cornez